

# Vol d'apécés au-dessus des villages

Chapitre 1 : La parole au groupe La Poste

Chapitre 2 : Les élus français

Chapitre 3 : Les élus européens

## Chapitre 1: La parole au groupe La Poste

Les apécés, **Agences Postales Communales**, sont des oiseaux devenus nuisibles qui se reproduisent en juillet. Un groupe d'ornithologue dénommé *Les Archaiques* a découvert qu'ils avaient deux cousins, les *Bureaux* et les *Relais*, tous membres du groupe *La Poste*. Dans la nature, chacun peut trouver une place et les apécés ont commencé à se multiplier avec l'accord des maires de villages très heureux d'offrir un nid à de tels volatiles. Prochainement va d'ailleurs se tenir le Congrès national des maires et vous pouvez assister à la remise du 3ème Grand Prix Compli'Cité organisé par *La Poste*, le mercredi 21 novembre à 11 h 00, qui récompense cette année les meilleures communications courrier des collectivités locales selon 3 catégories : développement durable, communication de proximité, meilleure enveloppe personnalisée. Le durable, la proximité et le personnalisé sont les valeurs majeures du marketing commercial de *La Poste*.

L'objectif du maintien de la proximité (règle floue et législative des 90% de la population de chaque département à moins de 5 km et de 20 minutes d'un point de présence de *La Poste*) passe par des réponses diversifiées, dans le cadre d'une approche intercommunale. Aussi, *La Poste* compte aujourd'hui plus de 17 004 oiseaux appelés points de contact. Une nouvelle organisation dynamique validée par la loi de régulation des activités postales.

*La Poste* explique donc sans rire, qu'elle propose une gamme complète et RENFORCÉE de services liés avec le bureau centre. Afin que tout ce dispositif fonctionne, *La Poste* a signé une convention nationale avec l'Association des Maires de France le 28 avril 2005 pour la mise en place des apécés. Concrètement, *La Poste* s'engage notamment à verser à la commune ou à l'intercommunalité dans laquelle est implantée l'apécé, une indemnité compensatrice : 800 euros pour 60 heures d'ouverture et 900 euros si l'apécé est située en zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en zone urbaine sensible (ZUS). Cette somme comprend la part de rémunération brute de l'agent et la part des charges de l'employeur, la part du coût du local affecté à l'agence postale communale, comprenant l'amortissement et les

assurances, la part des frais d'entretien du local affecté à l'agence postale communale (eau, électricité, téléphone, chauffage, ...). Pas de problème avec une telle somme vous payez largement toutes ces charges !

Le travail des ornithologues permet de repérer en France, 3 200 apécés et 1 300 *Relais Poste*, donc le réseau de « points de contact » de *La Poste* se fortifie !!! Malheureusement la communication du groupe *La Poste* ne dit pas combien de Bureaux en moins !

Mais quelle est la notoriété et la perception des apécés par les différentes parties prenantes (élus, population, commerçants) ? Réponses grâce à l'étude menée en juin 2006 par TNS-Sofres, dans les communes accueillant ce type de partenariat postal.

Des élus satisfaits à 87%. « La qualité de service, dans son ensemble, remporte un vif succès », affirme Agnès Balle, du département Stratégies d'opinion à TNS-Sofres. Les élus se montrent aussi très positifs sur l'impact des apécés. Ils contribuent notamment à pérenniser les services publics dans les petites communes, à concrétiser une politique d'aménagement équitable du territoire, à renforcer les liens entre les habitants, à maintenir ou créer un emploi...

Mieux que chez les élus : 92% des habitants reconnaissent que l'existence d'une APC ou d'une RP est « une bonne chose ». « Ils sont 83% à déclarer que les APC ou RP répondent bien à leurs besoins d'opérations postales », poursuit Agnès Balle. Intoxication car en fait, les habitants, avec le temps, découvrirent que le service était moindre et les coûts plus importants. Sauf qu'en lisant les treize articles de la CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE, il est facile de tout savoir à l'avance !

« Quoi, 13 articles ! » Mais ça porte malheur déclara un *Archaïque* !

De toute façon, la France est une démocratie où il existe des législateurs qui décident de ce qui est nuisible, et de ce qui ne l'est pas, et c'est fin mai 2005 que députés et sénateurs décidèrent de la multiplication des apécés. Le groupe *La Poste* ne fait qu'appliquer la loi (à contre-cœur pensent certains !).

## Chapitre 2 : les élus français

Les Archaiques interrogèrent leurs sénateurs et députés pour savoir qui avait osé mépriser les bureaux de poste.

*« Pourquoi, juste avant le vote au sujet du Traité Constitutionnel Européen, avez-vous pu voter une loi de régulation postale? »*

Un des sénateurs leur rappela alors une anecdote : à la fin des débats, une dame, Hélène Luc, déclara de manière laconique :

*« Avec ce vote, le « non » va encore progresser ! ».*

Il s'agissait du NON au TCE qui, une semaine après, deviendrait majoritaire en France ! Mais la réponse sur le fond ?

La date ne pouvait être reportée : presque dix-huit mois - de l'examen par le Parlement du projet de loi relatif à la régulation [ce qu'il faut lire dérégulation] des activités postales, commencé le 18 janvier 2004 à la décision finale ! Ce qui fit dire au présentateur du travail final :

*« Il faut saluer l'ampleur du travail parlementaire et gouvernemental qui a été accompli. Le passage par la navette parlementaire est loin de n'avoir été qu'une simple formalité, puisque le texte en est ressorti profondément enrichi et amélioré. De simple transposition des deux directives postales de 1997 et 2002, le projet de loi est devenu aussi, peu à peu, un instrument du rééquilibrage de la situation de La Poste dans le contexte de concurrence de plus en plus intense à laquelle celle-ci doit faire face. Les travaux au sein de la commission des affaires économiques ont été nourris, vivants, et mes collègues, toutes sensibilités confondues, ont montré, par leurs critiques souvent constructives et leurs propositions nouvelles, leur forte implication sur ce sujet. Si j'ai eu l'honneur de piloter ces travaux en tant que rapporteur, le président de notre commission, M. Patrick Ollier, m'a toujours apporté un soutien précieux, sachant, aux moments critiques, désamorcer les tensions en trouvant les bons équilibres entre autonomie du Parlement, solidarité gouvernementale et prise en compte des propositions constructives de l'opposition. »*

Et en fait, pour certains, toute la responsabilité du développement des apécés vient du gouvernement de 2005. Un député fit remarquer à la fin des débats :

*« Je l'ai dit l'autre jour à M. Copé, je le redis aujourd'hui : vous demandez à La Poste de courir le cent mètres plus vite que ses concurrents en lui attachant des boulets aux pieds. J'avais déjà noté cette contradiction dans le rapport rédigé par votre majorité sur la gestion des entreprises publiques et je l'avais dénoncée : chaque fois que vous comparez La Poste à un opérateur concurrent en Europe, vous oubliez, comme par enchantement, de rappeler toutes les contraintes que l'État lui impose, contraintes que n'ont pas à assumer les autres. L'honnêteté consiste à comparer ce qui est comparable, monsieur le ministre. »*

Pourquoi parler de directives demandèrent les Archaiques à leur élus ? Le développement des apécés n'est pas de la responsabilité de La Poste, ni de celle des élus français car tout a été piloté de Bruxelles et de Strasbourg par des directives anciennes, la première datant en effet de 1997. Voyez, 10 ans avant de passer au vote du Parlement français et trois ans avant que les manifestants entrent en scène contre les apécés. La vie va lentement.

## Chapitre 3 : les élus européens

Les *Archaiques* découvraient donc que les apécés sont des oiseaux migrateurs qui de Bruxelles passent par Strasbourg et Paris avant d'atteindre les villages. Ils décidèrent donc d'aller à la source. La loi française de mai 2005 est relative à LA TRANSPOSITION de la directive 97/67/ce du parlement européen et du conseil du 15 décembre 1997 concernant des règles communes pour le développement du marché intérieur des services postaux de la Communauté et leur amélioration ! Nous n'entrerons pas dans les détails.

A Bruxelles ils furent aimablement accueillis par des personnes au langage simple. Les nuisibles sont ceux qui n'ont pas de prédateurs. Pensez aux étourneaux qui causent tant de dégâts car ils n'ont pas de concurrence ! Pensez aux sangliers qui provoquent des accidents sur les routes car des races prolifiques ont été introduites par l'homme Les nuisibles s'étaient les bureaux de Poste qui font la pluie et le beau temps. Pilotés en dehors du contrôle des maires, les bureaux font ce qu'ils veulent ! Le marché ne peut admettre une telle situation. Avec les apécés, d'un côté on redonne le pouvoir aux élus et donc aux citoyens, et les bureaux n'ont alors qu'à bien se tenir, sinon on les dégrade ; de l'autre La Poste s'envole enfin vers des horizons européens.

Fascinant d'apprendre l'avenir européen de La Poste !

Lisez plutôt :

*« Parce que l'avenir de La Poste passe aussi par l'Europe, elle poursuit son ouverture à l'international. « Les opérateurs postaux doivent réussir leur évolution, sous peine de disparaître », affirme Inès Ayala Sender, députée européenne espagnole. Les concurrents de La Poste sont déjà en France : Koba, la filiale de la poste allemande qui intervient sur le marché français du routage et du traitement de fichiers ; Astérion, la filiale de la poste belge ; Spring, une filiale commune aux postes hollandaise, singapourienne et britannique. Pour accélérer sa croissance dans le domaine du courrier, La Poste étoffe son réseau de commerciaux en Europe continentale et s'appuie sur des filiales opérationnelles et commerciales en Angleterre avec La Poste UK Ltd et aux Etats-Unis avec, notamment Brokers Worldwide. Une stratégie en adéquation avec les besoins des entreprises, comme les Editions Atlas ou Photoways, qui sont de plus en plus présentes dans les différents pays européens. GeoPost, la société-mère des filiales colis et express, en France et en Europe, du groupe La Poste, poursuit son axe stratégique : accélérer son expansion sur les marchés domestiques européens et capter les flux internationaux sur le segment porteur du colis rapide. Même La Banque Postale se positionne déjà à l'international en lançant, avec Poste Italiane, un Fonds Commun de Placement commercialisé simultanément en France et en Italie. La Poste Grand Public entend répondre aux besoins et aux attentes des étrangers. Par exemple, La Poste d'Issigeac, commune touristique au cœur de la Dordogne, accueille une nouvelle génération de postiers parlant plusieurs langues, notamment l'anglais. »*

A écouter ce discours tout devient plus clair pensèrent les *Archaiques* :

«être en adéquation avec les besoins des entreprises» c'est concrètement dans les bureaux à plusieurs guichets proposer un guichet spécial pour les entreprises. Que les citoyens fassent la queue mais pas les professionnels ! Il y a eu d'abord les timbres à deux vitesses ; il y a maintenant les queues à deux vitesses.

*Les Archaiques* n'avaient pas pensé à un tel raisonnement de bon sens qu'ils pensèrent globaliser ! La race humaine est sans concurrence sur la planète et il serait donc temps d'inventer des êtres capables d'assurer sa dégradation, elle qui est devenue si prétentieuse ! *Les Archaiques* rodèrent en conséquence dans les rues de Bruxelles au milieu des milliers de lobbies qui fabriquent les directives pour savoir dans quel bureau on préparait le règlement qui permettra que l'homme soit soumis aux règles d'une concurrence libre et non faussée. C'est seulement en arrivant dans un coin perdu qu'un individu leur fit signe pour les attirer :

- Je sais ce que vous cherchez et j'ai de quoi vous satisfaire. Oui, il existe un moyen pour en finir avec la domination humaine sur la planète, il faut se débarrasser de la domination des lobbies sur les hommes ! Ce sont les lobbies qui sous prétexte de lutter contre la concurrence vivent au-dessus de toute concurrence. Ils sont suicidaires pour les autres !

- Les nuisibles, ne sont pas toujours ceux que l'on pense ?

- La grande masse des humains n'a aucun goût pour le suicide collectif, pour la mort de la planète, pour le développement des apécés quand, depuis des générations, ils vivent avec des bureaux de Poste certes améliorables, mais de référence. Les experts ont souvent beaucoup d'utiles connaissances à apporter mais les bailleurs de fond les tiennent très souvent. Alors ils informent dans un seul sens ! Donc, périodiquement les hommes sont obligés de faire des révolutions pour se donner d'autres pouvoirs capables d'articuler pour TOUS, le possible et le souhaitable. Pour le moment, les Grands maîtres dotés d'outils luxueux, d'une force de frappe sans égale, inventent des machineries nuisibles et les employés de la Poste ne s'y trompent pas quand, chez eux, ils l'appellent LA MOULINETTE. Les apécés sont les fils de cette moulinette : il faut donc en finir avec la moulinette pour résoudre le mal mais voilà, personne ne sait trop par quoi la remplacer ! Les Grands maîtres survivent plus par manque d'opposition constructive que par intelligence destructrice.

15-11-2008 Jean-Paul Damaggio